

Image not found or type unknown



Modification du mode de paiement

Par **Aurelie15**, le **27/10/2009** à **14:48**

Bonjour,rnrnJe souhaite modifier le mode de règlement de mes factures de téléphonie mobile. A ce jour, je paie par prélèvement automatique mais je souhaite à l'avenir plutôt par chèque ou carte bancaire à réception de la facture.rnMon opérateur a pris en compte ma demande mais me facture 7,50€ de frais. Est-ce légal?